

Banque Continentale

ressources suffisantes pour le faire, je pense qu'il faudra alors leur donner l'aide et l'orientation voulues. Au moment de la constitution en corporation de la Banque Continentale du Canada, je pense qu'il ne faut pas l'oublier.

● (1630)

J'espère qu'il n'y a pas d'ironie du sort dans le fait que les initiales de la nouvelle banque seront celles de la CBC puisque nous consacrons déjà une bonne partie des deniers publics à ce dernier organisme. Nous voulons être assurés que l'exploitation de la banque apportera au contraire un certain stimulant à l'économie.

En dernier lieu, il y a eu cette semaine une réunion nationale composée de deux directeurs du conseil d'administration de deux banques nationales canadiennes, portant sur les portefeuilles des investissements à l'étranger. On a soulevé des questions extrêmement sérieuses sur ces investissements lorsqu'ils sont faits dans des pays avec lesquels nous sommes en profond désaccord, comme c'est le cas pour l'Afrique du Sud. Je pense que nous ne voulons pas encourager les banques qui investiront les économies des particuliers dans des domaines où l'inégalité a été systématiquement entretenue selon des principes aussi inacceptables aux yeux des Canadiens que la division et la ségrégation raciales.

Cela dit, nous comptons étudier cette proposition plus à fond au comité.

M. l'Orateur adjoint: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

M. l'Orateur adjoint: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 2^e fois, est renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.)

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Il est 5 heures, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur adjoint: Puis-je déclarer qu'il est 5 heures?

Des voix: D'accord.

[Français]

M. l'Orateur adjoint: Comme il est 5 heures, la Chambre s'ajourne à 2 heures lundi.

(A 4 h 35, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)